



**COMPTE RENDU - PROCÈS-VERBAL DE
LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FÉVRIER 2026**

Nombre de Conseillers en exercice	: 29
" " présents	: 23
" " ayant donné pouvoir	: 02
" " votants	: 25

Date de la convocation : 4 février 2026

PRÉSENTS : M. SAILLARD, Maire ; M. DUSSOUILLEZ ; Mme MARTIN ; Mme BAILLY ; M. GRENIER ; Mme DELACROIX ; M. TISSOT ; Mme BENOIT ; Mme DAVID ROUSSEAU ; M. BONJOUR ; M. CUSENIER ; Mme FILIPPI ; M. VUILLERMOZ ; M. VUILLEMIN ; Mme GIROD ; M. POUX ; Mme ROUSSEL ; Mme DOUARD ; M. BINDA ; Mme SEKER ; M. BOURNY ; M. CUEVAS ; Mme VERNIER-THIÉMARD.

EXCUSÉS : Mme TBATOU ; Mme RIGOULET donne pouvoir à M. VUILLEMIN ; M. OLIVIER ; Mme ROYET ; M. MIGNOTTE ; Mme GOBET donne pouvoir à Mme VERNIER-THIÉMARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Songül SEKER

Le Conseil municipal s'est réuni à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Guy SAILLARD, Maire.

M. le Maire.- Merci à vous d'être venus, nous avons largement le *quorum*. Julian BOURNY et Philippe CUEVAS vont arriver en retard, ils sont encore au travail.

Adoption de l'ordre du jour

M. le Maire.- Vous avez reçu la convocation en temps et en heure, ainsi que l'ordre du jour. Je vous demande donc d'adopter ce dernier.

Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 adressé le 9 janvier 2026

M. le Maire.- Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 vous a été adressé par mail le 9 janvier 2026. Y a-t-il des remarques ? (*Néant*) Je considère donc qu'il est adopté à l'unanimité.

Remerciements et communications diverses

M. le Maire.- Nous avons reçu les remerciements des organisateurs de la Ronde du Jura,

qui remercient la ville de Champagnole pour son fidèle soutien. Ils leur tardent de fêter leur 10^{ème} année de collaboration en janvier 2027, donc ils annoncent déjà qu'ils reviennent en 2027. Ils nous remercient pour l'appui technique – c'est vrai que les services techniques œuvrent beaucoup – et pour le travail des services municipaux : services techniques, Oppidum, etc. Ils adressent également leurs meilleurs vœux à tout le Conseil.

Le Comité de Jumelage remercie la Municipalité pour la subvention attribuée, présente ses meilleurs vœux aux membres du Conseil municipal et félicite pour la belle Ville et toutes les réalisations apportées au cours de l'année. Ils sont gentils !

L'Ensemble Orchestral du Jura nous remercie également pour le soutien apporté durant la mandature : soutien financier, matériel et logistique précieux, ainsi qu'un soutien humain chaleureux, témoigné notamment lors de la présence aux concerts.

L'Association des Conjointes Survivants, la FAVEC, remercie la Municipalité pour la subvention attribuée pour l'année 2025. Elle permet d'organiser dans les meilleures conditions leurs traditionnelles manifestations, dont le but essentiel est le maintien d'un lien convivial et solidaire entre les adhérents.

Enfin, le Moto Club Pello Cola remercie la Municipalité pour le remplacement de la porte d'entrée du local occupé et présente ses meilleurs vœux au Conseil.

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil municipal

Arrêtés :

- Arrêté du Maire fixant les tarifs pour la vente par la bibliothèque municipale de livres destinés au pylon
- Arrêté du Maire fixant les tarifs des ateliers d'écriture par la bibliothèque pour l'année 2026

Renonciations au droit de préemption :

- Propriété de Madame GOMEZ RODRIGUEZ Félicia - Section AD n° 553 - 45 avenue Edouard Herriot
- Propriété des Consorts RENAUD - Section BH n° 132 et 152 - 4 rue sur Boÿse
- Propriété de Monsieur MAZUE Pierre - Section BE n° 303 - 97 avenue Edouard Herriot
- Propriété de la SCI DE LA JOUX - Section AB n° 446 - 10 rue du Pont de l'Épée
- Propriété de Madame GAUDILLAT Lucia - Section AV n° 150 - avenue Voltaire
- Propriété des Consorts VANNET - Section AB n° 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345 et 346 - 5 rue du Pont de l'Épée - lot 10
- Propriété de la SAS IMMO COLRYUT France - Section AD n° 725, 727 et 333 – 37 avenue Edouard Herriot
- Propriété de Monsieur BRUGNOT David - Section AH n° 105, 206 et 210 - 38 et 40 rue Clémenceau
- Propriété de Madame MALFROY Muriel - Section AD n° 435 et 601 - 14 rue Baronne Delort
- Propriété de Monsieur CRINQUAND Sylvain - Section AB n° 145 - 6 rue Aimé Berthod, lots 1-3-5-6-10
- Propriété de l'Office National des Forêts - Section BE n° 5 - 153 avenue Edouard Herriot
- Propriété de Monsieur GODIN Sébastien - Section AV n° 50 - 3 impasse Pierre Joseph

Proudhon

- Propriété de la SCI KLIP - Section AC n° 105 et 567 - 3 rue du Sauget, lots 2-5-6-7
- Propriété de Monsieur TRAVAILLOT Pierre - Section AH n° 193p - 136 rue Lavoisier
- Propriété de la SCI Lavoisier - Section AH n° 427p - 216 rue Lavoisier
- Propriété de la SCI Lavoisier - Section AH n° 269, 427, 193 - 136 et 216 rue Lavoisier
- Propriété de la SCI Lavoisier - Section AH n° 269p - 216 rue Lavoisier
- Propriété de Madame LANGUILAIRE Marie-Josèphe - Section BD n° 745 - 49 rue Léonie Mellies

PREMIÈRE COMMISSION : SÉCURITÉ, PERSONNEL ET COMMUNICATION

1. Modification du tableau des effectifs

M. Dussouillez. - Régulièrement en cours d'année, le tableau des effectifs du personnel communal doit être modifié pour tenir compte de l'évolution des carrières des agents et des besoins de la Collectivité dans l'organisation de ses services.

La modification proposée est la suivante :

SERVICE	EMPLOI SUPPRIMÉ	EMPLOI CRÉÉ
SERVICES TECHNIQUES (50 %) FINANCES (50 %)	Rédacteur titulaire À temps complet Au 28/02/2026	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe titulaire à temps complet Au 01/03/2026
CHAMPA'LOISIRS	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (25h15/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (35h/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (12h50/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (8h13/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (32h/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (18h30/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (15h32/35 ^{ème}) au 01/03/2026
	/	Adjoint d'animation territorial contractuel (35h/35 ^{ème}) au 01/03/2026

/	Adjoint d'animation territorial contractuel (35h/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (28h/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (20h52/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (15h46/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (30h08/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (17h21/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (35h/35 ^{ème}) au 01/03/2026
/	Adjoint d'animation territorial contractuel (17h21/35 ^{ème}) au 01/03/2026

En ce qui concerne Champa'Loisirs, il s'agit de la création et de l'annualisation des postes pour des personnes qui y travaillent depuis un moment et qui avaient des contrats à courte durée. Cela nous permet de renouveler les contrats tous les ans au lieu de deux ou trois mois. Seize personnes sont concernées, principalement des postes d'adjoints d'animation territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver ces modifications du tableau des effectifs, selon les conditions et dates susvisées.

Avez-vous des questions ?

Mme Delacroix.- S'agit-il de postes annualisés sur une année ?

M. Dussouillez.- Oui.

Mme Delacroix.- Alors que c'était au mois le mois auparavant, c'est cela ?

M. Dussouillez.- C'était tous les trois mois.

M. le Maire.- C'est pour éviter de faire des contrats sans arrêt au service RH.

M. Dussouillez.- Tout à fait. Nous avons la possibilité de le faire, donc nous l'avons fait.

Mme Delacroix.- Il s'agit par exemple de dire au mois de février ce que font les agents au mois de décembre.

M. Dussouillez.- Le contrat est de plus longue durée.

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ? Merci.

M. le Maire.- L'intérêt est non seulement pour le service RH, qui doit faire des contrats sans arrêt, mais également pour les personnes concernées. En effet, lorsqu'elles feront leur récapitulatif pour la retraite, elles devront retrouver l'ensemble de leurs contrats, ce qui est un peu compliqué. Désormais, elles auront une feuille par année.

TROISIÈME COMMISSION : AFFAIRES SPORTIVES

2. Avenant à la convention d'objectifs et de moyens Champagnole Jura Basket

Par délibération en date du 29 février 2024, les membres du Conseil municipal ont défini les montants des subventions accordées aux associations sportives.

L'article 8 des conventions d'objectifs de Champagnole Jura Basket précise que « *toute modification de la présente convention fera l'objet d'un avenant à celle-ci, pris en Conseil municipal* ».

Les subventions attribuées par la Ville ayant évolué, il convient de modifier par un avenant le montant prévu à l'article 4 de la convention d'objectifs. Le montant passera donc de 27 500 euros à 30 000 euros en ce qui concerne la convention d'objectifs de Champagnole Jura Basket.

Les autres dispositions de la convention initiale restent inchangées.

Le Conseil municipal est invité à approuver cet avenant et à autoriser le Maire à signer les documents nécessaires.

Mme Bailly.- Il y a un changement, parce que cette année, le club de basket, en plus de l'équipe féminine en nationale 3, a une équipe masculine en pré-nationale.

Avez-vous des questions ? (*Néant*)

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ? Je vous remercie.

3. Attribution de subvention aux associations sportives

Mme Bailly.- La Commission des Affaires sportives s'est réunie le 2 février 2026 afin d'étudier les dossiers de subventions aux associations.

Clubs de compétition :

Pour rappel, les associations doivent fournir un dossier complet avec des éléments financiers (bilan et budget prévisionnel, avoirs en banque), des éléments sportifs, nombre de licenciés, niveau pratiqué, éducateurs diplômés, l'animation pour la Ville, etc. En fonction des critères, les subventions proposées sont les suivantes :

	Subvention totale pour 2026
Amicale Boule Champagnolaise	344 €
Archers du Mont Rivel	989 €
Association Cycliste Champagnolaise	1 320 €
Carreau Champagnolais	599 €
Champa'Bad	1 670 €
Champagnole Handball	6 000 €
Champagnole Jura Tennis Padel	2 980 €
Champagnole Jur'Athlétic	5 000 €
Escrime	1 091 €
Gym Passion	800 €
Judo Club Champagnolais	6 000 €
Tir Sportif	500 €
Twirling Club les Campanelles	386 €
Triath'Lons – section de Champagnole	400 €

Quelques clubs ont eu une augmentation par rapport à l'année dernière.

Clubs de loisirs :

Il est proposé d'attribuer à ces clubs une subvention de 150 euros, montant identique à l'an dernier :

	Subvention totale pour 2026
Aïkido	150,00 €
Argonautes du Jura	150,00 €
La Champagnolaise	150,00 €
Club Rando	150,00 €
Retraite Sportive	150,00 €
TOTAL	750,00 €

Concernant les clubs Champagnole Rugby et Football Club Champagnole, des conventions d'objectifs et de moyens ont été établies l'an dernier et sont valables trois ans.

Néanmoins, il conviendra de revoir la convention avec Champagnole Jura Basket. Le montant de la subvention a été augmenté cette année.

Pour rappel, les montants attribués sont les suivants :

- Champagnole Rugby : 30 500 euros ;
- Football Club Champagnole : 38 000 euros.

Pour information, le nombre total de licenciés dans les associations sportives est passé de 2 248 en 2025 à 2 462 en 2026, soit une progression de +9,5 %. Il y avait déjà eu une augmentation l'an dernier, ce qui signifie que les Champagnolais sont sportifs.

Attribution de subventions exceptionnelles :

Il s'agit de subventions aux associations pour l'organisation des manifestations suivantes :

- Amicale Boule : dans le cadre de l'organisation du Grand Prix de la Ville le 22 mars 2026 = 400 euros ;
- Joyeuse Pétanque : dans le cadre de l'organisation du concours = 400 euros ;
- Association Cycliste Champagnolaise : dans le cadre du Grand Prix cycliste de la Ville qui, cette année, aura lieu le vendredi 12 juin 2026 = 1 400 euros ;
- Gympassion et Twirling Club les Campanelles : pour la présence sur les défilés le 8 mai, le 14 juillet, le 3 septembre et le 11 novembre = 100 euros par défilé. Le paiement se fera en fin d'année au prorata effectué ;
- Jurazimut : pour l'organisation du raid multisports, qui aura lieu les 20 et 21 juin 2026. À noter que des animations et activités gratuites, encadrées et ouvertes à tous auront lieu le samedi après-midi = 2 000 euros.

Le versement de ces subventions exceptionnelles sera effectué sous réserve de la tenue des manifestations.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver les subventions aux associations sportives selon les conditions énoncées. Vous voudrez bien autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Avez-vous des questions ou des remarques ? (*Néant*)

Y a-t-il des votes contre, des abstentions ? Merci.

4. Convention avec ASO pour le Tour de France

Mme Bailly.- Le parcours du Tour de France 2026 a été dévoilé à Paris le 23 octobre dernier. Après une arrivée en 2020 et plusieurs passages ces dernières années, la Ville accueillera cette fois-ci le départ de la 15^{ème} étape « Champagnole/plateau de Solaison » le dimanche 19 juillet 2026.

Cet événement sportif et médiatique, ancré dans la société française depuis plus d'un siècle, est le fait sportif qui mobilise le plus grand nombre de spectateurs et de médias, après les Jeux olympiques et la Coupe du Monde de football.

Cet événement est majeur, il permet d'offrir à la population de notre territoire et aux touristes présents un événement sportif et festif d'ampleur internationale, de mettre en valeur dans les médias de façon tout à fait exceptionnelle compte tenu de la diffusion internationale des images les atouts de la ville de Champagnole, de la Communauté de Communes et du département du Jura.

La société ASO (Amaury Sport Organisation) a l'exclusivité de l'organisation et de la promotion du Tour de France. En sa qualité de titulaire exclusif de tous les droits d'exploitation du Tour de France, ASO développe des relations de partenariat avec les collectivités d'accueil de l'épreuve.

À cet effet, une convention doit être établie (exemplaire annexé) entre la société Amaury Sport Organisation (ASO) et les collectivités d'accueil de la 15^{ème} étape du Tour de France 2026 : la ville de Champagnole, la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura, le département du Jura, qui sont cosignataires et partenaires.

Le contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les collectivités hôtes accueilleront le Tour de France, les conditions dans lesquelles ces collectivités se voient concéder par ASO, l'utilisation de droits promotionnels et publicitaires ainsi que les obligations mises à la charge de chacune des Parties en termes d'organisation, de logistique, de communication.

Cette convention précise également les conditions financières de participation à l'évènement, d'un montant total de 100 000 euros HT, soit 120 000 euros TTC, décomposé comme suit :

- Ville de Champagnole : 40 000 € TTC ;
- Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura : 40 000 euros TTC ;
- Département du Jura : 40 000 euros TTC.

Des cofinancements extérieurs (subventions) pourront également être sollicités.

Les membres de la Commission Affaires sportives ont donné un avis favorable lors de leur réunion du 2 février dernier.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver le principe d'accueillir le Tour de France 2026 à Champagnole, d'affirmer le caractère exceptionnel et majeur d'un tel évènement pour notre territoire, de tout mettre en œuvre sur un plan administratif et technique dans le cadre des accords passés avec les organisateurs, pour accueillir dans les meilleures conditions le Tour de France.

Vous voudrez bien autoriser le Maire à signer la convention avec la société Amaury Sport Organisation, à demander les subventions aux éventuels partenaires extérieurs et tous documents nécessaires à l'organisation de cette manifestation.

M. le Maire.- Je précise qu'il n'y a qu'un partenaire extérieur pour les subventions, à savoir la Région. Nous avons déjà pris contact avec elle, nous ne savons pas encore exactement ce qu'il en sera.

En termes d'organisation, avec l'arrivée que nous avons eue en 2020, nous pensions avoir tout vu, mais non. En l'occurrence, c'est toute autre chose au départ. Par exemple, il n'y aura pas un kilomètre de barrières à mettre, mais cinq. Je vais vous en dire quelques mots, mais Flavien pourra compléter mes propos.

Les bus des équipes seront sur le Crassier.

Mme Bailly.- Il y aura 22 bus.

M. le Maire.- Raconte, Arielle, puisque tu as tout noté.

Mme Bailly.- Pour les équipes, ce sont 22 bus, 150 véhicules, 22 camions d'ateliers ; pour la caravane, ce sont 180 véhicules, 20 à 25 semi-remorques, des portes-chars et des véhicules qui approvisionnent cette caravane. Il y a tout le reste, donc j'en oublie. Il faudra beaucoup de place pour mettre tout cela, je crois qu'il faut prévoir environ 55 000 m², sans parler des parkings publics. Le podium sera place Camille Prost. Le départ sera donné non pas à l'Oppidum, mais à peu près en face de Jojo Pizza.

M. le Maire.- Oui, en face de la route qui va au parking, qui passe devant La Poste. Ils avaient initialement annoncé un départ devant le château d'eau, mais les images seront plus belles avec le château d'eau et la Mairie en arrière-plan, donc ils veulent le faire là-bas. C'est une belle idée.

Mme Bailly.- Oui, cela rendra bien.

Il est prévu environ 3 heures 30 d'animations. La caravane partira vers 10 heures 25 et le Tour à 12 heures 40.

Sachez que la Dictée du Tour de France se greffe là-dessus, comme nous avons eu le départ des femmes il y a deux ans. La Dictée du Tour aura lieu le mardi 24 mars à l'Oppidum, puisqu'il n'est pas libre le vendredi, c'est la préparation pour le carnaval le lendemain. Trois écoles primaires (Jules Ferry, Hubert Reeves et Jeanne d'Arc) participent, à raison de 191 enfants qui feront la dictée. Madame Patula, conseillère pédagogique, assistera à cette dictée.

Mme Girod.- À quelle heure arrivent-ils avant le départ ?

M. Dussouillez.- L'installation est prévue samedi à 18 heures.

Mme Bailly.- Ils arrivent la veille pour préparer, il y a une équipe de préparation.

Mme Girod.- Tout ce monde a-t-il trouvé où dormir ?

Mme Bailly.- Tout le long de la route, parce qu'ils ne vont pas tous dormir à Champagnole.

M. Delfau.- Ils vont loger à Besançon, Dole, Dijon et Arbois.

Mme Bailly.- La veille, ce sont les techniciens qui arrivent avec des camping-cars, 5 000 personnes.

M. le Maire.- Ils ont une base vie.

Mme Bailly.- C'est une vraie fourmilière.

M. Grenier.- Ils ont montré l'installation du chantier, il y a quatre ou cinq élévateurs qui tournent dans tous les sens.

M. le Maire.- Ils arrivent le soir, ils démarrent l'installation à partir de 18 heures 30 et ils commencent à démonter dès le départ.

Mme Girod.- Y a-t-il des animations autrement ?

M. le Maire.- Nous en ferons nous-mêmes.

Mme Bailly.- Il y en a par le Tour, mais également par la Ville.

Mme Girod.- Oui, mais il n'y a pas autant d'animations qu'à une arrivée, par exemple.

M. le Maire.- Si, il y en a beaucoup plus.

Mme Bailly.- Oui, parce que je crois que le Village Départ, c'est une cinquantaine de pavillons. Les animations de la Ville se feront sur Belle-Frise.

M. Grenier.- Arielle, il faut peut-être dire toute la place qu'ils prennent devant l'Oppidum, qui est énorme.

Mme Bailly.- Oui, le Crassier, évidemment. Les caravanes seront devant la boutique L'Entrepôt du Bricolage.

M. le Maire.- Le directeur est d'accord, je l'ai vu.

Mme Bailly.- Il y en aura aussi sur Leclerc. Les techniciens seront sur Léo Lagrange.

M. le Maire.- Aux Louataux.

Mme Bailly.- Oui, c'est vrai que cela a changé. Ils seront vers le parking du Club House.

Ensuite, ils vont circuler en allant à la gare et en redescendant, parce que le podium est sur la place Camille Prost, donc les coureurs viennent en vélo pour signer et présenter le podium, puis reviendront ici pour le départ.

Il est également à noter que c'est le même jour que la finale de la Coupe du Monde de football, qui a lieu le soir. France ou pas France, on ne sait pas.

M. le Maire.- Nous ne sommes pas organisateurs.

(Rires)

Mme Bailly.- Il y aura un grand écran sur Belle-Frise, il servira encore le soir pour le football.

M. Dussouillez.- Le 30 mai est une date nationale, c'est la fête du Tour. Nous l'organiserons sur la place de la Mairie toute la journée avec différentes manifestations. Nous inaugurerons la ligne de départ. Nous ferons appel à un maximum de monde pour venir avec leurs vélos faire un tour de ville symbolique. Ceux qui viendront avec leur vélo auront un beau maillot jaune.

Mme Bailly.- J'ajoute qu'avec le Tour de France Hommes, il y a le J-1, avec Donnons des Elles au Vélo. Elles sont passées l'an dernier, elles se sont arrêtées pour un café, un repas. Cette année, elles partent d'ici, puisqu'elles font exactement le même circuit que les hommes. Nous les accueillerons donc à l'Oppidum tôt le samedi matin pour un café, puis elles prendront le départ ici. Elles partent tôt, vers 8 heures 30, parce qu'elles mettent plus longtemps. Elles ont beaucoup de kilomètres à parcourir.

Je crois que j'ai tout dit, mais Flavien a peut-être des choses à ajouter. Cela représente beaucoup de travail pour les services techniques.

M. le Maire.- J'en reviens aux 5 kilomètres de barriérage. Il faudra barriérer tout autour du Crassier, parce que les spectateurs n'ont pas le droit de rentrer au milieu du Crassier, au milieu des bus. En revanche, ils pourront faire le tour et voir les cyclistes depuis l'extérieur. Le cheminement devant l'Oppidum sera barriéré, y compris le long du barreau de liaison en redescendant jusqu'à la place du Chalet. Ce sera également barriéré en montant, y compris la Grande Rue. Cela fait environ 5 kilomètres de barrières à mettre en place, sachant que nous ne pouvons pas commencer à les installer avant 18 heures, parce que des chefs de secteur viennent et disent où les mettre.

Mme Bailly.- Évitez la voiture ce jour-là.

M. le Maire.- Oui, ne venez pas en voiture en centre-ville, ce sera compliqué. Je précise qu'un départ attire entre 15 000 et 25 000 personnes. Ça va faire des bagnoles à Champagnole ! J'espère que les bars et restaurants seront ouverts, même si ce sera un dimanche.

M. Dussouillez.- Le périmètre Village coupe la place de la Mairie en deux.

M. le Maire.- Toute la place sera barriérée également, Javel, etc. La rue des Jeux sera inaccessible, parce qu'il y aura du stationnement lié au Tour de France.

Mme Bailly.- Le Tour de France Femmes passera également, ce sera le 3 août pour l'étape Genève-Poligny, troisième étape sur neuf, de 117,5 kilomètres. C'est un passage, donc nous pensions qu'il n'y aurait pas grand-chose à faire, mais un peu tout de même. Nous étions à la Préfecture ce matin avec Flavien, on nous a annoncé qu'un sprint était prévu à Champagnole, donc qu'il fallait prévoir des barrières en plus des leurs. Apparemment, ce n'est pas trop compliqué. Elles arrivent de Syam pour monter sur Équevillon. La route n'est pas fermée toute la journée, elle est fermée une heure avant.

On nous a fait un rappel ce matin du Tour de France Femmes. En 2025, il a été diffusé dans 190 pays. Champagnole sera dans la diffusion, parce qu'il n'y a que deux étapes diffusées de A à Z. Par exemple, quand elles arrivent dans le Jura, ce n'est pas encore diffusé, mais Champagnole le sera. Il y a eu 7,72 millions de téléspectateurs sur France 2 pour les femmes, puisque c'est une manifestation qui prend de plus en plus d'importance.

Pour ce lundi, la caravane passe vers 15 heures 18 et ces dames passeraient vers 16 heures 24.

M. le Maire.- C'est normal que nous soyons diffusés, parce qu'il y a un sprint intermédiaire.

Mme Bailly.- Oui, mais c'est nouveau.

Vous savez maintenant tout sur le Tour de France.

M. le Maire.- Le financement annexe n'est pas encore finalisé. Il y a les 40 000 euros que nous donnons chacun à ASO, mais je vais voir avec la Communauté de Communes pour qu'elle participe également aux festivités, parce qu'elles sont faites pour l'ensemble du secteur. Nous verrons cela. Une subvention sera aussi donnée par la Région, mais je ne sais pas de combien. C'est nous qui portons les frais : les festivités sur Belle-Frise, les heures des agents pour monter les barrières, la décoration, etc.

Qui s'occupe de la décoration ?

M. Dussouillez.- C'est moi. L'esprit est vraiment de marquer cette ligne de départ. Il y aura donc du visuel sur tout le parcours, de l'Oppidum jusqu'à la sortie de Jean Jaurès. De l'habillage est prévu sur le château d'eau, sur la Mairie, avec différents visuels. Nous avons reçu un don d'Évillers, une commune du Doubs, que nous avons partagé avec la ville de Dole. Nous avons pu récupérer de nombreuses structures en lien avec le vélo, que nous allons identifier et positionner dans la Ville. Je ne suis pas allé voir, mais cela semble assez important.

Nous allons également essayer de nous adapter avec les fleurs, avec Véronique et Aurélien, pour être dans le jaune ou la thématique du vélo en termes de fleurissement. La Grande Rue sera elle aussi habillée aux couleurs du Tour.

M. le Maire.- Champagnole va pavoiser.

M. Dussouillez.- Nous devrions avoir un premier rendu pour la Fête du Tour le 30 mai, puisque nous voudrions inaugurer dignement cette ligne de départ avec de premières belles photos.

Mme Bailly.- Avec le départ du Tour de France, ASO donne des draisienne pour les écoles. Elles seront distribuées dans les maternelles.

M. le Maire.- Nous en avons eu en 2020.

M. Grenier.- Elles ont été très appréciées et sont encore en très bon état.

M. le Maire.- Oui, c'est du solide.

Pascal Grenier a eu une belle idée pour l'habillage du château d'eau, mais nous ne dirons pas laquelle. Tu dis : « Je ne devrais pas le dire, mais je vais le dire quand même ». Vous connaissez la musique de Pascal Grenier. Vous verrez, ce n'est pas mal, c'est une idée originale, en espérant que cela fonctionne.

M. Grenier.- Combien de réunions avez-vous faites ?

Mme Bailly.- Environ trois ou quatre.

M. le Maire.- Les organisateurs devraient passer bientôt pour peaufiner.

M. Dussouillez.- Cette fois, le travail est en interne avec les services, les différents adjoints.

Pouvons-nous faire un appel à volontaires ?

M. Delfau.- Il y aura besoin de signaleurs.

Mme Bailly.- Je ne sais pas encore, j'en ai parlé récemment avec Sandrine, mais sans doute.

Je mets au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

M. le Maire.- Merci, Arielle. Affaire à suivre. Il y a énormément de choses à préparer, il ne faudra pas s'affoler mi-mai.

QUATRIÈME COMMISSION : URBANISME, TRAVAUX ET HABITAT

5. Convention ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, les travaux envisagés doivent emprunter des parcelles de la commune de Champagnole.

Il est nécessaire de signer deux conventions avec ENEDIS pour autoriser :

- L'implantation d'une canalisation souterraine dans une bande de 3 mètres de large sur une longueur totale de 171 mètres sur les parcelles AP n° 278 et

AP n° 311, situées Bois de Sapois.

- L'implantation de deux canalisations souterraines dans une bande d'un mètre de large sur une longueur totale de 4 mètres sur les parcelles AS n° 211 et AS n° 206 situées lieu-dit La Vouivre, rue Bazinet.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver l'établissement de ces conventions avec ENEDIS. Vous voudrez bien autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

M. le Maire.- Vous savez que dès que des canalisations souterraines passent sur une parcelle communale, nous signons une convention.

(Un plan est projeté en séance)

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

6. Vente d'un terrain avenue Edouard Herriot

Monsieur et Madame JACQUES Jérôme et Sophie sont propriétaires de la parcelle cadastrée Section AD n° 170 située 95 avenue Edouard Herriot.

Ils souhaitent acquérir la parcelle voisine cadastrée AD n° 171, qui est propriété de la commune. Il s'agit d'un terrain d'une surface de 76 m² au prix de 17,50 euros le mètre carré, soit un total de 1 330,00 euros. Ce prix est conforme à l'estimation du service des Domaines.

Il convient de se prononcer sur la cession de ce terrain, les frais étant à la charge des acquéreurs.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver la vente de ce terrain dans les conditions énoncées et autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

M. le Maire.- La parcelle 171 est un petit passage non goudronné qui ne sert absolument à rien, il n'est pas utilisé. Les propriétaires de la parcelle 170 y garent leur voiture. La parcelle 172 (ancienne maison Muller) a été rachetée pour faire un salon de beauté. Le propriétaire de la parcelle 170 nous a demandé s'il pouvait racheter la parcelle 171 afin de construire un garage et avoir davantage d'aisance autour de sa maison, puisque le garage donne à peu près directement en face du passage piéton avenue Édouard Herriot, donc c'est très compliqué.

Le propriétaire pourra donc garer sa voiture, sachant que cela ne nous sert absolument à rien.

M. Grenier.- Il sortirait donc rue Victor Bérard.

M. le Maire.- Il sort où il veut. Il peut sortir des deux côtés, ce n'est pas barricadé.

M. Cuevas.- L'idée n'est même pas de faire un garage, mais de pouvoir avoir accès. Ils craignaient que ceux qui ont racheté la parcelle 172 ne bloquent l'accès.

M. le Maire.- Oui, parce que si c'était vendu à quelqu'un d'autre, ils ne pouvaient plus garer leur voiture.

Il y a une canalisation d'eau pluviale, que nous mettrons sur l'acte notarié.

Avez-vous d'autres questions ? (*Néant*)

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

M. le Maire.- La 170, je ne sais pas ce que font les gens.

Mme Delacroix.- C'est vraiment problématique à l'entrée de la Ville, parce que des gens s'arrêtent, ce qui est normal. Ils ont vraiment un problème de place.

M. Cuevas.- Elle est nounou et ça pose un problème de stationnement. Ce n'est pas pour faire un garage mais pour stationner les voitures.

Mme Girod.- Étaient-ils intéressés par la parcelle 169 ?

M. le Maire.- Non. Elle sert à la Commune ; elle est jolie, c'est paysager. Il me semble qu'il y a un banc, il y a eu un banc jadis. La 171, c'est en graviers, il n'y a rien.

SIXIÈME COMMISSION : VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

7. *Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Jura pour l'année 2026-2027*

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles ;

Vu les articles R.227-23 à R.227-26 du Code de l'Action sociale et des Familles ;

Considérant l'arrivée à terme de la précédente convention ;

Considérant que la Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF et les collectivités locales ;

Considérant que la convention vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre ;

Considérant que ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe ;

Considérant que la convention a pour objet :

- D'identifier les besoins du territoire ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- D'optimiser l'offre existante et développer une nouvelle offre afin de favoriser un continuum d'intervention.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la Convention Territoriale Globale 2026/2027 ;

- Autoriser le Maire à signer la Convention Territoriale Globale.

M. Grenier.- Si vous le souhaitez, je peux vous lire la Convention Territoriale Globale. Elle fait 70 pages.

(Rires)

Je vais vous donner quelques petites explications. Nous avons participé à une dizaine de réunions de préparation avec un ensemble des représentants des communes du territoire, sous la houlette de la Communauté de Communes et en lien direct avec la CAF.

Ce qu'il est important de bien interpréter, c'est la partie avec les trois tirets.

- Identifier les besoins du territoire

Nous nous sommes appuyés sur la fameuse enquête, dont vous avez tous entendu parler et à laquelle vous avez sans doute tous répondu. Énormément de points ont été évalués, abordés, identifiés. La discussion et la construction ont été assez longues.

- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin.

Nous pourrions prendre l'exemple des gardes d'enfant, puisqu'il est toujours difficile de trouver des nounous, donc quels choix pouvons-nous faire pour améliorer cette situation dans les années à venir ?

- Optimiser l'offre existante et développer une nouvelle offre afin de favoriser un continuum d'intervention

Si j'ai bien compris, cela signifie que l'on préserve ce qui existe déjà et que l'on cherche à le développer pour être le plus possible en adéquation avec l'attente des administrés du territoire.

Cela a fait l'objet de nombreuses discussions en présence de la CAF, qui a orienté et nuancé tous ces domaines. Pourquoi cherchons-nous toujours à répondre aux attentes de la CAF ? C'est pour obtenir un maximum d'aides et de subventions. Ils portent la demande de l'État et nous essayons d'être en adéquation avec leurs attentes pour bénéficier des meilleurs taux d'aides, de subventions, ou des meilleurs accompagnements. L'idée est donc d'être en adéquation avec les attentes des gens du territoire.

J'ai participé à pratiquement toutes les réunions, je me suis fait accompagner d'Audrenne BEDEAU. Je crois que Monsieur le Maire a dû participer à deux ou trois réunions et que beaucoup d'élus ont également participé. C'était un travail assez long.

Avez-vous des questions ? *(Néant)*

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je précise que la convention sera signée le 24 février à la Communauté de Communes par Monsieur le Maire.

HUITIÈME COMMISSION : FINANCES

8. Demandes d'admission en non-valeur

Après avis favorable de la Commission des Finances du 4 février dernier et sur proposition de Monsieur le Responsable du service de Gestion comptable de Poligny, il est proposé au Conseil municipal d'admettre les créances suivantes en non-valeur :

BUDGET VILLE			
ANNÉE	N° TITRE	OBJET	MONTANT
2020	900	Centre aéré année 2020	139,01 €
2021	908	Garderie et repas scolaires année 2021	87,50 €
2023	R-11-126	Garderie et repas scolaires année 2023	7,19 €
2024	R-101-62	Séjours ALSH année 2024	0,06 €
2024	455	Garderie et repas scolaires année 2021	277,99 €
2024	735	Centre aéré (effacement de dette prononcée le 30/9/25 par la Commission de Surendettement des particuliers du Jura)	313,23 €
TOTAL BUDGET VILLE			824,98 €

Soit un total de 824,98 euros. Les crédits budgétaires nécessaires sont inscrits aux comptes 6541 et 6542 du budget primitif 2026.

M. Tissot.- L'idée a été de nettoyer un maximum les comptes, surtout les dettes qui traînent depuis longtemps.

Je rappelle le principe : nous allons systématiquement jusqu'au bout de ce que nous pouvons obtenir, et lorsque nous arrivons au bout du bout, nous les passons en pertes et profits.

Avez-vous des questions ?

M. Grenier.- Je vais apporter une petite précision. Je vois que ce sont les centres aérés, les garderies, etc. Tous ces manquements ont fait l'objet de relances multiples. Il y a une semaine, j'ai encore dû signer 32 relances. Parfois, ce n'est que de la négligence.

Nous faisons aussi en sorte que les montants ne montent pas trop haut et nous offrons des facilités de paiement aux personnes concernées. Tout est fait pour essayer de les accompagner et de les faire payer, mais nous en arrivons parfois à des admissions en non-valeur.

M. le Maire.- Quand nous en arrivons là, c'est que la Trésorerie ne peut plus rien.

M. Tissot.- Y a-t-il d'autres questions ? (*Néant*)

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Questions diverses

M. le Maire.- Nous sommes au terme du mandat, c'était donc le dernier Conseil municipal de ce mandat, et c'est toujours avec un certain pincement au cœur que l'on arrive à la fin d'un mandat.

Vous aurez tous la parole, j'ai demandé à chaque adjoint de nous dire un petit mot.

Mon cher David, en tant que numéro 1, c'est à toi de prendre la parole.

M. Dussouillez.- Fin de mandature au bout de 31 ans. Cher Guy, chère Annelise, nous étions les premiers.

M. le Maire.- Nous sommes les trois survivants du mandat de 1995.

M. Dussouillez.- Cela a été un plaisir de travailler avec différents maires. Ils avaient chacun leur caractère, mais toujours la volonté de faire avancer notre Cité, quelles que soient leurs compétences, plus particulières les unes que les autres.

Au fil des années, pour ma part, j'ai eu plusieurs fonctions dans différents domaines, mais pour le dernier mandat, j'étais chargé de la sécurité, du personnel et de la communication.

Sur la sécurité, nous avons bien évidemment renforcé tous les ans le système de vidéosurveillance. Nous avons même modernisé la Police municipale en la dotant de différents équipements tels que les matériels de protection. Avec ce service, nous avons également essayé de faire de la prévention.

Je vais revenir un peu sur la délégation générale du Premier Adjoint.

En ce qui concerne la communication, vous avez vu il y a quelques semaines que nous avons un nouveau site internet. En premier lieu, nous avons essayé de ramener le service Communication/Évènementiel, qui monte en puissance de jour en jour, sans augmenter le personnel, puisque nous participons beaucoup à la communication des associations, que ce soit par leurs manifestations ou par de l'évènementiel. La communication institutionnelle a aussi beaucoup évolué – nous essayons de vivre avec notre temps.

S'agissant de l'Oppidum, bâtiment qui a 26 ans, beaucoup de travaux ont été faits depuis sa construction : rénovations de sols, de sanitaires, d'équipements scéniques et phoniques. Nous n'avons pas encore réussi sur la clim, mais cela viendra. C'est pareil après la rénovation du Rex, avec tout ce qui a gravité autour, à savoir des équipements phoniques et scéniques.

Sur cette délégation générale, ce qui était très intéressant, c'était de pouvoir travailler sur certains dossiers avec l'ensemble des adjoints et des conseillers, notamment sur de grands événements comme le Tour de France avec Arielle ou la Ronde du Jura, les différents Comices, les Forums des Associations ou les grands événements comme la fête foraine ou d'autres manifestations, par exemple les manifestations patriotiques avec Véronique, mais aussi des événements culturels comme la Fête de la Musique avec Annelise, tout ce qui était évènementiel avec Pascal sur les festivités d'été et d'hiver, avec Ghislaine pour nos plus anciens. Je pense également aux Jeudis dansants et à tous les ateliers qu'elle a pu mettre en place.

Ce qui est intéressant avec cette délégation générale, c'est qu'elle a permis d'avoir un lien sur tous les dossiers, évidemment avec le Maire, que je n'oublie pas. Nous nous voyions régulièrement, c'était un peu tout en symbiose.

Au bout de 31 années, je ne regrette pas et j'espère avoir servi au mieux notre belle ville de Champagnole.

Voilà ce que je voulais dire.

M. le Maire.- Merci, David.

Mme Martin.- C'est avec une certaine émotion que je prends la parole ce soir pour la dernière fois en tant que conseillère municipale. Pendant 31 ans, j'ai servi cette Commune avec conviction, parfois avec des doutes, mais toujours avec passion et sincérité.

Je tiens à remercier le Député-Maire Jean Charroppin, qui m'a demandé d'intégrer son équipe en 1995, pendant 11 ans et demi comme conseillère municipale, puis un an et demi comme conseillère municipale déléguée. Ensuite, Clément Pernot m'a confié l'action culturelle en 2008 et Guy Saillard m'a renouvelé cette confiance en 2020.

Le dénominateur commun de toutes ces 31 années restera la culture, puisque j'ai intégré cette commission en 1995 et que je suis toujours à l'action culturelle.

Je tiens à remercier tous les collègues et élus avec lesquels j'ai pu travailler, en particulier les membres des commissions culturelles qui se sont succédé, les agents municipaux, avec une pensée particulière pour le premier d'entre eux, Laurent Laithier, qui a dû arriver en même temps que nous, à six mois près, il me semble, et bien évidemment les agents de la filière culturelle, les associations champagnolaises en général et culturelles en particulier, et bien sûr les habitants de Champagnole pour leur confiance et leur engagement. Sans tout ce petit monde, nous ne serions rien, et ensemble, nous avons accompli de belles choses.

En 2008, Clément Pernot m'a confié la restructuration et le déménagement de l'École de Musique avec l'intégration de l'Orchestre d'Harmonie. Ce travail m'aura occupée pendant six ans. Nous devons composer avec des professionnels et des amateurs, avec de l'humain, avec des personnes passionnées, tout en respectant ce que d'autres avaient écrit et porté bien avant nous. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir une École de Musique qui fonctionne bien et une Harmonie municipale, qui, à l'aube de ses 180 ans, se porte comme un charme, avec une soixantaine de musiciens.

Ensemble – quand je dis « ensemble », je parle également des élus et des membres de la commission culturelle –, nous avons créé l'Orchestre junior, la Petite Fanfare et sa tournée, l'Atelier Jazz, le Concert Cabaret, mais également la Galerie Éphémère, Fondue de Crobards, Grandes Histoires pour Petites Oreilles, des ateliers d'écriture. Nous avons organisé la Fête de la Musique, Nouvelle Scène, la montée du Mont Rivel pendant plus de 20 ans, le Festival de Jazz. Nous avons soutenu l'activité théâtrale, les cycles de conférence, l'Ensemble orchestral. J'en passe et des meilleurs.

Mes remerciements vont également à la presse, qui a toujours su porter haut l'action culturelle.

Je pars émue, reconnaissante et fière du chemin parcouru. Je quitte le Conseil municipal ce soir sans renoncer pour autant à l'engagement public. Je souhaite à tous ceux qui continuent une belle continuation.

M. le Maire.- Merci, Annelise, pour tout ce travail.

(Applaudissements)

Mme Bailly.- Je n'ai rien préparé, je ne savais pas que je devais prendre la parole.

(Rires)

M. le Maire.- Ça ne fait rien, improvise.

M. le Maire.- Ça ne fait rien, improvise.

Mme Bailly.- Je joue dans la petite cour, parce que mes voisins parlent de 30 ans et que je ne suis qu'à 18 ans au sein de ce Conseil municipal, avec de nombreux rebondissements aussi, beaucoup de choses intéressantes : les affaires courantes chaque année, les salles de sport, les créneaux à revoir – avec toujours un peu de souci à chaque fois, mais cela s'améliore, aussi bien avec les scolaires que les clubs –, l'organisation des soirées pour les récompenses des sportifs, toujours appréciées par les jeunes et les moins jeunes. Merci à tous ceux qui participaient.

Nous avons plusieurs Tours de France à notre actif sur les trois mandats, Tour de France Hommes et Tour de France Femmes, avec une arrivée chez les hommes, un départ chez les femmes en 2024, ce qui veut dire beaucoup de réunions de travail. C'est surtout les services techniques qu'il faut remercier. Nous avons également eu le Tour de l'Avenir en 2021 (Champagnole-Septmoncel), il y en a eu trois, toujours sympathiques. Enfin, nous avons eu le Tour du Jura plusieurs fois ; nous ne l'avons pas eu depuis quelque temps, mais il va repasser cette année.

Un dossier compliqué pour moi sur ce mandat, c'est celui du tennis. Vous en avez tous entendu parler, c'est quelque chose qui nous a vraiment pris beaucoup d'énergie, et ce n'est pas tout à fait fini. C'était difficile, vraiment difficile.

Un dossier qui m'a beaucoup plu pendant que j'étais élue, c'était sur mon premier mandat, c'est la création de la Plaine de Jeux. J'ai adoré cela du début à la fin, sur le papier, puis sur le terrain. La Plaine de Jeux a été inaugurée en 2014, juste après les élections.

Un dossier en cours, c'est le transfert de la pétanque. Cela va se faire bientôt.

Évidemment, j'ai participé à de nombreuses assemblées générales, comme mes collègues.

Je remercie vraiment les membres de ma commission : Jojo, Victor, Catherine, Philippe, Sébastien, pour le présent mandat. Merci à vous pour votre aide et votre travail à mes côtés. Vous avez pu me remplacer régulièrement.

Merci à vous et bonne continuation à tous ceux qui continuent. En 2020, j'avais décidé que j'arrêteraient. Je n'ai pas changé d'avis, donc je pars. Je suis prête dans ma tête. Néanmoins, je suivrai ce que vous allez faire, sachant que je vais quand même suivre le Tour de France.

(Rires)

Puisque j'ai commencé, Monsieur le Maire m'a demandé de continuer jusqu'au jour J.

M. le Maire.- Merci, Arielle, pour le travail accompli.

(Applaudissements)

M. Grenier.- Je suis arrivé en 2008 dans l'équipe de Clément Pernot. J'ai fait un premier mandat dans lequel j'étais simplement conseiller. J'ai participé à plusieurs commissions : Commission Sport, Commission Culture, Commission scolaire. J'ai appris beaucoup de choses, je me suis inspiré de quelques anciens ou de piliers, comme Guy, comme Annelise, comme beaucoup. Je me suis beaucoup appuyé sur David, j'ai beaucoup observé comment travaillaient ces gens, comment travaillait Clément également.

J'ai pris beaucoup de plaisir sur ce premier mandat, j'ai découvert et appris beaucoup de choses. Lors des deux mandats suivants, Clément Pernot m'a confié un poste d'adjoint chargé de la vie scolaire et périscolaire avec la mission de rétablir un climat serein entre la Ville et les établissements scolaires. Nous étions un peu dans un climat de défiance, il régnait une espèce d'ambiguïté dans les rapports. Cela m'a pris un peu de temps, mais je pense y être arrivé, très prétentieusement : aujourd'hui, la Ville a plutôt de bons rapports avec ses établissements scolaires. Je me suis beaucoup appuyé sur les directeurs d'école, ils m'ont beaucoup aidé. Je suis parfois allé peut-être un peu trop loin pour répondre à leurs attentes. Je m'étais dit un jour que s'il fallait déplacer dans une classe trois fois la même étagère, cela ne nous coûtait pas trop cher, et si l'enseignante passait une bonne année... Cela a commencé ainsi. Ensuite, nous avons été beaucoup mieux perçus, tous les efforts que font la Ville et la Communauté de Communes pour le monde scolaire ont été mieux appréciés et mieux mesurés, notamment par les enseignants, mais également par les parents d'élèves.

J'ai fait un second mandat d'adjoint chargé des affaires scolaires, de la jeunesse et de l'événementiel, durant lequel j'ai beaucoup travaillé avec David. J'ai pris énormément de plaisir à me rapprocher de plus en plus des services. J'ai beaucoup échangé avec Laurent Laithier, qui nous manque énormément, parce que c'est une référence permanente et une bible de connaissances, qui nous apporte très vite des réponses en cas de doute.

Sur le dernier mandat, je me suis fortement rapproché des services. J'ai beaucoup échangé sur les budgets, puisque le nerf de la guerre, c'est le budget. Nous y sommes toujours confrontés, il ne faut pas l'oublier.

Je me suis également beaucoup rapproché des services techniques, parfois même un peu trop, parce que je vais les embêter trop souvent. Ils sont précieux, ils sont au service de la Ville et au service des élus. Ils sont très efficaces et réactifs, surtout quand on les sollicite beaucoup.

J'apprécie de travailler dans ce climat avec mes collègues et les services. Nous allons continuer encore un petit coup.

(Rires)

M. le Maire.- Merci, Pascal.

Mme Bailly.- Je rajoute quelque chose. Je suis confuse, parce que j'ai remercié les collègues de la commission, mais je voulais également remercier les services techniques, parce qu'avec les sports, ils ont vraiment à faire. Ils sont toujours là, ils répondent toujours présents quand on les sollicite.

Je voudrais encore remercier une personne, elle est cachée derrière moi, c'est Angélique, avec qui j'ai beaucoup travaillé. Je tiens à la remercier, parce que les dossiers des sportifs sont lourds à préparer, tout comme ceux des subventions. Merci, Angélique, ainsi que les membres de bureaux, parce qu'ils sont toujours là quand on leur demande quelque chose.

Mme Benoit.- Je suis comme Arielle, je n'avais rien préparé, donc j'ai fait un petit topo rapidement.

J'ai été sur la liste municipale de 2008 de Clément Pernot. J'étais en fin de liste et je suis arrivée au Conseil municipal suite à une démission. Sur le mandat 2014-2020, j'ai été adjointe à la personne pendant un an suite à la démission de Monsieur Mathieu, puis j'ai été adjointe à la cohésion sociale et je le suis depuis 2015.

Je vous ferai un petit topo sur les actions qui ont été menées sur le présent mandat. Comme vous le savez, le début du mandat a été très difficile : en 2020, nous étions en plein Covid, le 17 mars était le premier jour de confinement. Je me vois encore à l'Oppidum faire nos réunions, c'était affreux. Il y avait pénurie de masques, donc nous avons décidé de faire des masques et de les offrir aux personnes qui en avaient besoin. Nous avons mis des ateliers en place, nous avons cherché des petites mains. Nous nous sommes appuyés sur les ateliers de couture, les supers bobines du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Je ne vous explique pas comment nous avons fait pour trouver des produits, entre le tissu, les élastiques... Nous avons réussi à faire 5 500 masques sur 45 demi-journées de confection. Nous faisons des roulements le matin et l'après-midi. Il a ensuite fallu faire la notice, mettre en sachet, distribuer. Cela a été une très bonne expérience. Le contexte n'était malheureusement pas très réjouissant, mais j'en ai de très bons souvenirs.

Outre les actions journalières du CCAS, parce que qui dit cohésion sociale dit CCAS, nous avons pu mettre en place le Côlon Tour en 2023. Suite à cette opération, nous avons organisé une marche au mois de mars chaque année pour le cancer colorectal.

En 2024, nous avons organisé la Journée internationale des Droits des femmes, nous avons eu environ 500 personnes. Il y a eu un spectacle de Virginie Goua « Décomplexée... enfin presque ! », qui a été aussi un très bon moment de solidarité.

En 2024-2025, nous organisons une Marche Rose.

En 2024, nous avons mis en place le Café des Seniors, un café un peu spécial qui regroupe des personnes âgées et isolées de Champagnole. Un groupe de bénévoles encadre ces personnes. Elles sont maîtres de leur temps, elles jouent, elles papotent. Nous avons une fréquentation d'environ 40 à 50 personnes tous les vendredis sur cet atelier.

J'étais Présidente de l'Union départementale des CCAS et CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), donc nous avons mis en place la Journée sur l'Insalubrité et l'Incurie sur le logement. Nous avons eu environ 250 personnes. Le but était de renforcer les liens avec les associations, surtout d'entraide et de solidarité, parce qu'elles sont présentes sur le Café des Seniors *via* des chartes que nous leur mettons à disposition.

Nous avons également travaillé avec les institutions comme la Banque de France et la Conférence des Financeurs pour aller chercher des financements pour mettre en place les ateliers destinés aux seniors. Cela représente du travail, de l'approche. C'est du relationnel.

C'est grâce à l'Union départementale que j'ai pu rencontrer une femme de l'AGIRC-ARRCO qui nous a proposé de mettre en place des théâtres-débats sur Champagnole. Nous en avons eu un en décembre 2024, et au regard du succès rencontré, nous en avons refait un en 2025. C'est du travail qui vient en plus du quotidien, l'équipe est très occupée.

Je tiens à remercier l'ensemble des collègues du Conseil municipal, toutes les personnes de ma commission, celles qui sont avec moi pour la Marche Rose, le personnel du CCAS, ainsi que tout le personnel de la Municipalité, parce que je crois qu'il n'y en a pas un qui n'est pas impliqué dans la Marche Rose. Je tenais à les remercier, parce que même sans rendez-vous, ils sont toujours présents pour nous aider et faire du mieux possible. Pour tout cela, merci beaucoup.

Voilà, j'ai fait le bilan de six années.

M. le Maire. - Merci, Ghislaine.

Mme Delacroix.- Je suis adjointe aux affaires générales depuis 2014. La difficulté de cette délégation est qu'elle n'est pas visible, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'actions concrètes menées sur le territoire. C'est tout ce qui concerne l'état civil, les élections, les cimetières, le fleurissement.

En 2020, Monsieur SAILLARD, le Maire, m'a demandé de prendre la présidence du Syndicat horticole et d'embellissement de la région de Champagnole, ce que je fais depuis cette date.

Cette délégation n'est pas visible, ce qui est un peu frustrant pour les personnes qui en font partie, parce qu'il y a des thèmes que nous voyons dans la commission Affaires générales, puis ils n'y sont plus et nous les voyons passer en Conseil municipal. Je m'en plains parfois auprès de Monsieur le Maire.

Je remercie très sincèrement tous les membres de la commission, avec une mention particulière à Pierrot. J'ai beaucoup d'émotion, parce qu'il m'a aidée à rester dans l'équipe à un moment qui n'était pas facile. Il a toujours été présent, que ce soit à la commission ou au syndicat. Il ne sera malheureusement plus là la prochaine fois. Franchement, merci à toi.

Merci également à tous les autres, à tous ceux qui se sont investis dans cette commission, qui est un peu ingrate, parce que nous ne sommes pas visibles, sauf au cimetière, mais encore faut-il y aller.

(Rires)

Merci à Cathy, à Pierrot et à Marylène, parce qu'ils sont venus faire le tour lorsque nous faisons les jurys pour les Maisons Fleuries. Ce n'est pas toujours évidemment, c'est vraiment quelque chose d'un peu particulier.

Enfin, un grand merci à « mes filles en bas », même s'il y a autant de femmes que d'hommes. Un grand merci à eux, parce que c'est vraiment une équipe géniale. On ne se rend pas compte à quel point on a de la chance d'avoir des services de qualité à la ville de Champagnole.

Merci également à Angélique et à Laurence, Angélique qui « se tape » le concours des Maisons Fleuries. Je dis « se tape », parce que la pauvre, elle me court après. Je lui dis parfois : « Je n'ai pas le temps aujourd'hui, je repasse demain ». Ce n'est pas toujours agréable pour elle.

Merci au grand financier, le pauvre, qui fait le budget de la Communauté de Communes et qui arrive ensuite au syndicat.

Merci à tous de toute votre collaboration et de votre patience avec nous, les élus, qui ne sommes pas toujours de bons élèves. On ne se rend pas compte à quel point on a de la chance d'avoir de tels services.

Bien sûr, un grand merci à Laurent, qui n'est pas là, mais qui fait un travail du tonnerre.

Voilà ce que je voulais dire. Merci aux services, à tous ceux qui ont pu nous accompagner.

M. Tissot.- Je suis rentré en 2014 au Conseil municipal, deux ans après la réorganisation suite au départ de Clément et la mise en place du nouveau Maire. Je reprenais les finances à la suite de Serge BOUVET, qui en avait un peu assez.

J'ai eu le plaisir de rencontrer une équipe assez exceptionnelle. On ne voit pas les affaires

générales, mais c'est la même chose pour tout ce qui concerne les finances : vous ne les voyez jamais, je ne sais même pas si vous connaissez tous leur nom.

Nous avons rapidement sympathisé avec François, déjà parce qu'il aime le football, le bon vin et le rugby, comme moi. Il m'a surtout initié à la comptabilité, aux finances publiques, qui sont un peu particulières par rapport à ce que l'on peut vivre dans une entreprise. Nous avons travaillé de concert, nous avons partagé, nous avons essayé de trouver les meilleures possibilités pour être au mieux au niveau des finances.

En 2020, j'ai récupéré les forêts. Je n'avais pas de connaissances extraordinaires en forêt, mais j'ai eu la chance d'avoir quelqu'un qui n'était pas mal, donc j'ai appris rapidement. Ma foi, nous avons essayé de nous en tirer le mieux possible, dans la mesure où il y a eu les scolytes, que les forêts sont malades. Cette année, il fait froid et il y a de la pluie, donc nous pouvons espérer repartir sur le bon pied. Toutefois, nous prévoyions de couper 400 m³ au niveau des Louataux il y a six mois encore et nous en avons finalement coupé 780.

J'ai également eu beaucoup de plaisir à travailler avec les autres services, parce que moi aussi, quand j'ai une demande, que ce soit pour les forêts ou autres, ils répondent présents. Je répète un peu ce qui a été dit, mais nous avons de la chance d'avoir de tels services.

Je finis gentiment le mandat, puis on verra pour le prochain. Je n'ai pas l'intention de m'en aller, je vous rassure.

(Rires)

M. le Maire. - Merci, Pascal.

Je vais intervenir, mais en tant qu'adjoint à l'urbanisme, pas en tant que Maire, parce que j'ai un peu les deux casquettes. Je vais vous parler de travaux et d'urbanisme, je vais me limiter à ce qu'il s'est réalisé sur ce mandat. En faisant le point, j'étais relativement surpris du nombre de chantiers que nous avons pu faire malgré les deux premières années impactées par le Covid.

Je ne vais pas parler du fonctionnement, je ne vais reprendre que ce que nous avons réalisé sur ce mandat. Je vais vous faire la liste, elle m'a surpris. Toutefois, il faut se rappeler qu'avec la DSP Relance, nous avons été bien aidés financièrement sur certains dossiers, qui étaient pris pour un tiers par la Communauté de Communes, un tiers par le Département, un tiers par la Commune, des dossiers de moins de 100 000. C'est le cas du Pumtrack, pour lequel c'était même 25 % par la Commune, 25 % par le Département, 25 % par la Communauté de Communes et 25 % par l'État.

Cela nous a permis d'investir dans de nombreux « petits » chantiers, mais qui ne nous coûtaient que 25 % ou 33 %. Ce Covid nous a bien pénalisés, mais il nous a heureusement amené quelques compensations.

J'en viens aux principales réalisations que nous avons faites depuis 2020 :

- Construction des logements de la Trésorerie ;
- Aménagement du Crassier et des aciéries, qui est un gros dossier ;
- Construction du Pumtrack ;
- Remplacement des chalets des jardins familiaux ;
- Construction de la halle en bois AOC du Jura ;
- Rénovation du Javel, qui est en cours ;
- Construction de la tribune Denis Devaux au stade des Louataux ;
- Rénovation de l'ancienne gare du tram, qui est en train de s'achever ;
- Réfection de la rue Bazinet dernièrement ;

- Remplacement du plafond lumineux – merci, Brigitte ;
- Aménagement des abords de la stèle du Mont Rivel – David s'en est occupé ;
- Aménagement d'une voie cyclable avenue Jean Jaurès en 2020 pour le Tour de France.

J'ajoute les différentes rues que nous avons réhabilitées : Foch, Berthod, Leclerc, Gédéon David, d'Ain, chemin de Belle-Frise. Dernièrement, nous avons remplacé la toiture des Ateliers municipaux, qui va être équipée en photovoltaïque. Nous avons fait diverses conduites d'eau, nous en faisons généralement une par an. Nous avons créé des centrales photovoltaïques, nous avons équipé en LED les stades, les salles omnisports et nombre de bâtiments communaux. Nous avons agrandi le parking Foch et terminé la construction des garages. Le sol de Galfione sera remplacé prochainement, mais il a été acheté durant le présent mandat. Nous avons également acheté des petites tribunes pour équiper Galfione. Nous avons encore aménagé le carrefour rue de la Liberté et rue Quentin Fillon-Maaillet.

Lorsque j'ai repris toute cette liste, je me suis dit : « Tiens, nous avons fait tout cela ? » Je pensais que nous n'en avions pas fait tant que cela, avec deux ans de Covid. Voilà donc tous les chantiers d'investissement, mais j'ai peut-être oublié deux ou trois bricoles, par exemple les logements qui ont été rénovés par les services techniques récemment, le logement du Rex, qui est tout beau, tout neuf.

Je ne vais pas parler des employés municipaux en général, je vais parler de Flavien et de son équipe, qui m'ont très fortement aidé et qui ont énormément travaillé durant tout ce mandat. Flavien, je tiens vraiment à remercier toute l'équipe des services techniques, ainsi que l'équipe des Ateliers municipaux, qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des Champagnolais. C'est ingrat, parce que quand on travaille à la vue de tout le monde, on est critiqué ou envié par tout le monde, parce que beaucoup aimeraient avoir leur place. Ce sont généralement ceux-là qui ont la dent la plus dure.

C'est toujours compliqué, donc je tiens vraiment à remercier toute l'équipe des services techniques, en premier lieu Flavien, et bien sûr, Laurent Laithier, qui est toujours impliqué. Nous avons vraiment beaucoup travaillé avec Flavien, donc merci pour ta fidèle collaboration.

J'interviendrai en tant que Maire en fin de séance. Dans l'attente, la parole est à celui qui veut la prendre.

M. Cuevas.- Je vais la prendre.

M. le Maire.- Je n'en attendais pas moins de toi.

(Rires)

M. Cuevas.- C'est mon premier mandat, qui a démarré un peu sur les chapeaux de roues et un peu tronqué. En effet, nous avons fait cette liste parce que nous avons découvert que personne n'en faisait et qu'on ne voulait pas qu'il n'y ait qu'une seule liste et en plus, nous avons commencé par le Covid. Nous avons donc très bien commencé ce mandat. Avec les quelques démissions que nous avons eues dans le groupe, j'ai pu participer à quasiment toutes les commissions, parce qu'avec les rotations, je crois que je n'ai dû en rater qu'une ou deux. Nous avons bien travaillé ensemble, nous avons toujours réussi à discuter, à avancer sur les projets. Sur les six années, nous avons très peu voté contre ou abstention. Nous avons quasiment tout voté parce que nous avons réussi à travailler ensemble dans les commissions, ce que nous avons apprécié.

Je vais parler pour moi, je ne parle pas pour tout le monde, mais j'ai vraiment pu apprécier que des personnes comme Pascal aient réussi à me faire comprendre les finances.

M. Cuevas.- Ce sont des dossiers très compliqués, mais il a réussi à nous les rendre accessibles, ce qui est très bénéfique pour quelqu'un qui arrive.

Nous nous relançons donc pour un second mandat.

Mme Girod.- J'ai beaucoup apprécié mettre à profit mes compétences au niveau du SICTOM, pouvoir participer à la mise en place de la redevance incitative, la réduction des déchets. C'était très intéressant.

M. le Maire.- Merci, Michèle.

Mme Vernier-Thiémard.- J'ai beaucoup appris. Quand on est en dehors de la Ville, on dit toujours : « On ferait ci, pourquoi ne font-ils pas cela ? », mais quand on participe à un Conseil, on s'aperçoit que beaucoup de choses sont difficiles. Lorsque Philippe m'a demandé si j'y retournais, j'avais l'impression de rester sur quelque chose d'inachevé.

Je remercie tous ceux avec qui j'ai été en commission, c'était très sympathique. J'ai appris beaucoup de choses.

Mme David-Rousseau.- J'en suis à mon sixième mandat.

M. le Maire.- Non !

Mme David-Rousseau - Si, avec les enfants du Conseil municipal. Je suis arrivée en 2014 et la première élection a eu lieu en 2013 avec Léo. Depuis six mandats, les enfants ont chacun fait deux ans. La première fois, ce n'était qu'une année, puis c'est passé à deux ans. Depuis 2014, nous avons vu une vingtaine d'enfants grandir pendant deux ans, devenir de petits citoyens. Ils ont pu animer la Ville pour les enfants, avec leurs boums, avec leurs concours, tout ce qu'ils ont pu proposer.

Cela a été un plaisir de monter le projet Pumptrack, parce qu'il a été travaillé avec les services techniques et les enfants. C'était très intéressant.

Nous avons travaillé avec Pascal, et surtout Laëtitia Chauchard de Champa'Loisirs, que l'on peut remercier aussi. Cela a été un énorme plaisir depuis que je suis arrivée.

Par ailleurs, le Show Mode et ce qui a été fait en événementiel s'est réalisé, puis s'est arrêté, parce que de moins en moins de commerçants voulaient jouer le jeu. Nous avons donc arrêté avant de faire d'autres choses.

M. Poux.- C'était mon premier mandat, je suis le benjamin du Conseil municipal. Je suis arrivé ici du haut – ou du bas – de mes 24 ans avec beaucoup de choses à apprendre. Quand on est de l'autre côté, on se plaint de beaucoup de choses, on se demande pourquoi cela n'avance pas, mais en étant ici, on se rend compte que ce n'est pas si évident et qu'il y a beaucoup de travail de fond, beaucoup d'apprentissages.

Je voudrais remercier particulièrement Pascal et Annelise, qui ont pris le temps de m'expliquer le rôle de leur commission. Nous nous sommes déplacés sur le terrain avec toi à la bibliothèque, au musée. Tu as pris le temps, avec tes équipes, de m'expliquer comment cela se passait. Avec Pascal, vous avez tous les deux pris le temps de bien m'expliquer les finances, chose

qui était un peu plus difficile d'aborder en Conseil municipal. Comme je te l'ai dit, on voulait poser beaucoup de questions, mais si on les pose, on ralentit le déroulé du Conseil.

Ainsi, merci à vous, merci à tout le monde. Malgré la différence d'âge, on peut s'entendre avec tout le monde, on apprend de tout le monde. C'est vraiment une très belle expérience, c'était un très beau mandat. Il y a encore beaucoup de choses à apprendre, donc je serais content de continuer l'aventure si les Champagnolais nous donnent leur confiance. Merci à tous.

M. le Maire. - Merci à toi.

Je tiens maintenant à remercier tous les employés de la Ville pour leur sérieux.

Je dois vraiment remercier l'aide qu'apportent tous les élus, les chefs de service en premier lieu, bien sûr – mon cher François, on ne va pas t'oublier ; Flavien, j'en ai déjà parlé tout à l'heure – sous la houlette de Laurent Laithier, qui, nous espérons, reprendra le plus vite possible cet automne la baguette de tout cela.

La compétence que l'on trouve à la Mairie est vraiment surprenante : non seulement ils sont compétents, mais ils sont très attentionnés sur leur travail, ce que j'apprécie beaucoup. Je ne veux pas parler d'Angélique et de Laurence, mes fidèles collaboratrices, que j'estime énormément, comme tous les autres. Vraiment, merci aux employés municipaux.

Quant à vous, mes chers collègues, ce fut un plaisir d'être Maire avec vous. J'ai été conseiller municipal sur le premier mandat, de 1995 à 2001, puis j'ai été adjoint. Il est vrai que certains d'entre vous ont peut-être eu l'impression, non pas de subir, mais d'être spectateurs en Conseil municipal. Si l'on n'est pas acteur dans un Conseil et que l'on ne se saisit pas de dossiers... Je ne parle pas des membres de la Commission Urbanisme, parce que nous nous voyons tous les 15 jours. D'ailleurs, merci à vous d'être aussi disponibles, parce que nous traitons de nombreux dossiers. C'est un point qu'il faudra que ceux qui restent apprennent aussi aux futurs conseillers, à savoir vouloir s'impliquer et ne pas subir. Quand je dis « subir », c'est être spectateur du Conseil. Il faut trouver sa place dans un Conseil municipal. Quand on arrive, ce n'est pas évident, cela se fait au fil du temps.

Je tiens vraiment à vous remercier tous pour votre présence et votre fidélité. Nous n'avons jamais eu de problème de *quorum* au Conseil municipal, c'est bien. Je vous remercie donc pour votre intérêt, votre participation aux commissions. Je parle de la Commission Urbanisme avec plus d'aisance, mais tout passe en commission. Comme l'a dit Philippe tout à l'heure, puisque tout est passé en commission, on vote à 99 % ensemble. Je tiens donc à remercier la minorité, que je ne qualifie pas d'opposition, d'occuper une place constructive dans notre Conseil municipal, et c'est parce que vous avez une place constructive que nous vous avons toujours tenus informés de tout.

Je suis donc très content de l'ambiance qu'il y a eu durant tout ce Conseil municipal, tout le monde était constructif, je tiens vraiment à vous en remercier chaleureusement. Ce fut un plaisir pour moi d'être Maire parmi vous durant ce mandat.

J'ai une petite information à vous donner, c'est une vraie question diverse. J'étais bien dans la peine du côté du secteur Est de la Ville, parce que nous n'avons plus de magasin Intermarché. Je ne sais pas si je vous en ai déjà parlé, mais Intermarché a racheté le groupe Colruyt, donc le Colruyt de Champagnole ne sera plus Colruyt, il sera un Netto.

Le groupe Intermarché est en procès avec l'ancien propriétaire de l'Intermarché, cela va durer des années. Il n'y avait pas de magasin de fruits et légumes, de primeur, paquets de nouilles et compagnie, épicerie, là-bas. J'avais donc dit que je souhaitais éventuellement avec la Ville reprendre le magasin situé entre la boucherie Chalabi et 1 000 Services, parce que c'est le seul disponible à cet endroit. Je ne pouvais pas le faire avant les élections, parce que je risquais d'être accusé d'électorisme.

J'ai eu une bonne nouvelle cet après-midi : j'ai rencontré Hamid Chalabi pour son projet de boucherie et c'est lui qui reprend le petit magasin d'à côté en attendant de faire son gros projet sur le champ derrière l'école des Castors. Il m'a dit qu'il avait vu cela. Il va faire quelques travaux et cela devrait ouvrir rapidement. Nous aurons donc un magasin-épicerie de fruits et légumes pour ce secteur. Il vend un peu de produits de première nécessité dans sa boucherie (pain, etc.), donc ce sera bien identifié.

Je suis très content que ce soit une initiative privée et que la Commune ne soit pas obligée de s'y substituer. Nous ne pouvions rien faire avant les élections, cela serait considéré comme de l'électorisme. Le problème est donc réglé. Il faut faire quelques travaux, mais cela devrait ouvrir. C'est Hamid Chalabi, et je m'en félicite, qui a va ouvrir le magasin. Je tenais à vous le signaler, parce que j'ai été souvent interpellé. Habitant dans le quartier, ils savent où me trouver ! Ce problème devrait donc être réglé en attendant le plus gros magasin qu'il va faire.

Mme David-Rousseau.- Le nouveau Conseil municipal des Enfants a été élu, 20 enfants ont été élus : huit enfants de l'école Jeanne d'Arc, huit enfants de l'école Hubert Reeves et quatre de l'école Jules Ferry. Nous allons élire le Maire enfant le 24 février au soir.

M. le Maire.- Toute bonne chose ayant une fin...

Mme Delacroix.- Pour les élections municipales, les membres du futur ancien Conseil...

M. le Maire.- Le 15 au matin, à minuit, nous serons des anciens.

Mme Delacroix.- Vous serez encore sollicités pour tenir les bureaux de vote et les nouveaux pourront également le faire. Vous allez recevoir le petit tableau.

M. le Maire.- Nous allons solliciter les personnes des deux listes.

M. Cuevas.- Une question technique m'a été posée cet après-midi concernant les deux cédez-le-passage vers l'Espace Mont Rivel. Comment cela se passe-t-il techniquement ? Quand tu arrives de la rue de Lattre de Tassigny, tu as un cédez-le-passage ; quand tu arrives de la rue Bazinet, tu as un cédez-le-passage. Qui doit s'arrêter ? Qui passe le premier ?

M. le Maire.- Les deux !

M. Cuevas.- C'est même un moniteur d'autoécole qui m'a posé la question. Ce n'est pas logique, donc comment fait-on ?

M. le Maire.- Bien sûr que ce n'est pas logique. Nous vous avons déjà donné l'historique. Lorsque nous avons présenté le plan de l'aménagement du carrefour, comme on est du côté de la SNCF, celle-ci a été consultée. Je vous rappelle qu'il est interdit de s'arrêter sur un passage à niveau. Le train doit être à 10 km/h, parce qu'il s'arrête à la gare 100 mètres plus loin ou il vient de redémarrer de la gare, donc il ne doit pas arriver à 100 km/h, il passe vraiment au pas.

Si une voiture venant du cimetière passe le passage à niveau, veut tourner à gauche pour aller rue Bazinet et qu'il arrive une voiture dans l'autre sens – ils sont prioritaires –, que cela s'empile derrière elle, qu'il y ait une voiture sur le passage à niveau et que les barrières se ferment parce qu'un train arrive, qui aura le temps de s'arrêter, cela pourrait être dangereux.

Avec Flavien, nous avons dit que nous n'allions pas trop tenir compte de cela, mais la SNCF est allée voir le Préfet et nous avons reçu une injonction du Préfet de peindre absolument ce cédez-le-passage, à la demande de la SNCF. C'est une injonction du Préfet, nous n'avons pas le choix. Voilà le pourquoi.

Ce passage à niveau ne date pas d'hier. Il y est passé des millions de voitures et il n'y a jamais rien eu, donc pourquoi y aurait-il quelque chose maintenant ? C'est une obligation du Préfet, voilà.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est close à 21 heures 15.

La Secrétaire de Séance,

Songül SEKER



Le Maire,

Guy SAILLARD

